

[http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id\\_article=98](http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=98)



# BAC 2022 : correction des épreuves de spécialité

- Actualités - Baccalauréat -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mai 2022

---

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

---

# RETRAIT DU BAC BLANQUER !

Alors que **FO intervient depuis des semaines** en direction du ministre pour que celui-ci accorde **des décharges à tous les correcteurs des épreuves de spécialité**, le ministère a transmis aux organisations syndicales, vendredi 29 avril, le projet de circulaire confiant aux proviseurs l'octroi de décharges de service aux correcteurs, dans la limite de 4 demi-journées.

Cette circulaire franchit un pas supplémentaire dans la **territorialisation du baccalauréat**. Avec cette circulaire, **le bac est de moins en moins national et de plus en plus local**. Les **statuts sont bafoués** et les **correcteurs placés sous l'autorité pédagogique du chef d'établissement**.

En effet, la décision de répartir ces autorisations d'absence est maintenant confiée au proviseur : **au sein d'un même lycée, ces autorisations d'absences pour correction peuvent varier du simple au double**, il est certain qu'il en sera de même d'un lycée à l'autre.

On aboutit à la situation où **pour des épreuves censées être nationales et pour un diplôme censé être national**, les correcteurs, **fonctionnaires d'État, ne bénéficient plus des mêmes droits**. Et les élèves ne bénéficieront pas de la même attention des correcteurs d'un lycée à l'autre en fonction du temps de correction qui leur sera accordé.

**Tout cela prépare le transfert des programmes, des missions et du recrutement au niveau de l'établissement, dans la droite ligne du projet Macron pour atomiser l'École publique.**

[...]

**Le SNFOLC invite les collègues à se réunir et prendre position :**

- **pour le retrait de cette circulaire scandaleuse qui consacre l'inégalité de traitement des candidats et des correcteurs ;**
- **pour le rétablissement des dispositions nationales de corrections des épreuves du baccalauréat**
- **pour le rétablissement du baccalauréat national et de ses épreuves terminales et anonymes.**

*Le syndicat rappelle que sa fédération, la FNEC-FP-FO, a déposé un préavis de grève du 25 avril au 26 juin pour couvrir toutes les initiatives des personnels et notamment le rétablissement du baccalauréat national et le retrait de la réforme du lycée et de Parcoursup.*

Emparez-vous de [cette communication](#) pour vous réunir avec vos collègues en HIS. Et n'hésitez pas à [nous contacter](#) si vous souhaitez de l'aide pour vous organiser.